

Les enseignements de droit et d'économie en Prépa ECT

Ces deux enseignements s'inscrivent dans la continuité de l'enseignement reçu dans ces deux disciplines en classes de Première et Terminale STMG. Leur but est de les consolider, les approfondir et les prolonger pour conduire à une pensée autonome structurée en lien avec l'actualité.

- **L'enseignement du droit : 3 heures par semaine**

L'enseignement du droit vise à développer la compréhension et la maîtrise des mécanismes juridiques fondamentaux. Centré sur l'entreprise, il permet de parcourir un éventail de questions juridiques rencontrées par les entrepreneurs dans leurs activités économiques.

Par exemple, on se posera des questions de ce type : Quelle est l'étendue des libertés économiques de l'entreprise ? ; Comment entreprendre ? ; Comment préserver l'équilibre contractuel entre l'entreprise et le consommateur ?

Le programme accorde en outre une place importante à l'**activité de veille juridique** qui permet de comprendre le caractère évolutif du droit. Le travail de veille juridique est mené de façon autonome et en groupes sur le thème : « **Activités des entreprises et libertés individuelles** ».

Enfin, tout au long des deux années de formation, cet enseignement repose sur la mobilisation de plusieurs capacités spécifiques à l'étude du droit :

- **l'analyse des sources de droit garantant des libertés individuelles** (déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Convention européenne des droits de l'homme, ...)
- **la compréhension du rôle du pouvoir législatif et du pouvoir réglementaire pour organiser les activités économiques**
- **l'exploitation des apports de la jurisprudence de la Cour de cassation et de la cour européenne des droits de l'homme**
- **l'exploitation des décisions d'autorités administratives indépendantes de l'Etat**, comme l'Autorité de la concurrence, la CNIL ou le Défenseur des droits.

Nous aurons donc à nous familiariser avec ces principales sources et acteurs du droit.

Petit travail à faire pendant ces grandes vacances :

Apprendre à connaître les grands lieux de la production du droit en France et répondre aux questions :

- L'Assemblée nationale <http://www.assemblee-nationale.fr/> **Comment est produite la loi ?**
- Le Conseil constitutionnel <http://www.conseil-constitutionnel.fr/> **A quoi sert le conseil Constitutionnel ?**
- La Cour de cassation <https://www.courdecassation.fr/> **Qu'est-ce que la jurisprudence ?**
- L'Autorité de la concurrence <https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr> **Quelles sont les missions principales de l'Autorité de la concurrence ?**
- La Commission nationale informatique et libertés (CNIL) <https://www.cnil.fr/professionnel>
- Visiter le site du Défenseur des droits, <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

Quelles sont les principales missions attribuées à ces deux institutions ?

Inscrivez-vous à la lettre d'informations de ces institutions. Cela vous permettra de débiter votre travail de veille juridique et de rester en prise avec l'actualité juridique.

- **L'enseignement de l'économie : 3 heures par semaine**

L'enseignement de l'économie vise la compréhension du monde contemporain, à travers l'étude de questions économiques problématisées, parmi lesquelles :

Comment l'activité économique crée-t-elle de la richesse ? Quelles sont les dynamiques contemporaines de la concurrence et de la compétition sur les marchés ? D'où vient la croissance économique ? Quels sont les

enjeux d'une croissance économique inclusive et durable ? Et beaucoup d'autres réflexions, sur l'emploi, le chômage, la stabilité des prix, le rôle des banques et des marchés financiers, la compétitivité, l'endettement public, la transition énergétique et écologique, etc.

Cet enseignement très orienté sur les problématiques contemporaines s'inscrit dans la continuité de l'enseignement reçu en voie technologique et insiste tout particulièrement sur la poursuite des apprentissages méthodologiques suivants :

- **L'analyse d'une documentation économique de nature variée ;**

- La mobilisation des notions et des données économiques pour expliquer un phénomène économique donné ;

- La structuration d'une argumentation sur un sujet contemporain donné ;

- La synthèse d'un dossier documentaire portant sur une thématique donnée.

• ssez votre Test Kezeco

Pour bien préparer votre première année de CPGE

L'économie nécessite la maîtrise et la mise en œuvre des méthodes du raisonnement économique, mais également une bonne connaissance de l'actualité économique et sociale.

Pour la maîtrise du vocabulaire, je recommande l'achat du lexique suivant :

« **Lexique d'économie** », sous la direction d'Ahmed Silem et Antoine Gentier, Dalloz, 2018, 15^e édition. 19,90 euros

Ce lexique vous permettra de vérifier le sens des mots et de vous construire un lexique indispensable réussir les différents exercices proposés.

Pour se tenir informé de l'actualité économique

En classe préparatoire, il est important de se tenir informé de l'actualité économique, sociale et juridique. Pour être en prise directe avec cette actualité, je vous encourage à télécharger sur vos Smartphones, les applications suivantes : <https://www.francetvinfo.fr/mobile/> <https://www.radio.fr/s/franceculture/app> ou encore celle des journaux le Monde ou les Echos

Pour lire un peu d'économie, quelques conseils de livres accessibles :

- Patrick Artus, Olivier Pastré, **De l'économie d'abondance à l'économie de rareté**, Odile jacob, prix 18,90 euros

- Paul De Grauwe, **Les limites du marché**, de Boeck, 2015, 27,50 euros

Un livre de 200 pages divisé en 12 chapitres pouvant se lire indépendamment les uns des autres. Il vous accompagnera pendant vos deux années de CPGE et même après !

- Lionel Fontagné, **La feuille de paye et le caddie**, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2021, 9 euros